

Avis de constitution

SOCIETE « RAMASSAGE ET RECYCLAGE DE DECHET » en abrégé «
R.R.D SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE, Lot
0, Ilot 321

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAMASSAGE ET RECYCLAGE DE
DECHET » en abrégé « R.R.D SARL »

Objet : Recyclage des déchets ;
Achat, ramassage des ordures ;
Recyclage et toutes opérations de traitement de
déchets ;

Import-export ;

Prestations de services diverses ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garanties tout ou partis des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financière,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE, Lot
0, Ilot 321

Dirigeant(s) M DIANDA HAMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04403 du 22/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26407/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

